

Image not found or type unknown



Annulation d'une commande de cuisine

Par **mida_old**, le **19/12/2007** à **19:32**

bonjour

suite à la pression du vendeur , j'ai signé un bon de commande pour une cuisine sous réserve d'acceptation du financement par mon banquier , je n'ai pas versé d'acompte à la commande , je n'ai pas le plan technique , je n'ai pas de date de livraison , est-ce que ma commande est vraiment validée ? puis-je revenir sur ma décision?

merci de vos réponses